



TERMES DE REFERENCES

Recrutement d'un consultant pour la rédaction de la composante 1B et 1C du R-PP (Readiness Preparation Proposal) : Partage de l'information et processus de consultation et de participation

1. Contexte

Le Burundi veut s'engager et avancer dans son processus REDD+. Ceci résulte non seulement de la volonté du Gouvernement mais aussi de la société civile qui veulent participer pleinement à la lutte contre le changement climatique, mais aussi bénéficiaire des éventuels bénéfices qui peuvent résulter de la mise en place du mécanisme. Des échanges entre le Burundi et plusieurs bailleurs de fonds ont déjà commencé depuis 2010, principalement pour la mise en place de sa stratégie Nationale REDD+ et du Système National de Suivi des Forêts (SNSF) en collaboration avec la FAO. Le Burundi a également entamé les procédures pour devenir membre du FCPF à travers sa lettre de manifestation d'intérêt adressée à la COMIFAC pour le déclenchement de la phase R-PIN. Le Projet MNV et son déploiement constituent pour le pays une opportunité pour faire avancer rapidement son processus REDD+ ainsi que la construction de sa stratégie REDD+(R-PP) au regard de l'appui technique que met le projet MNV à disposition du pays. Le projet MNV constitue ainsi une amorce et surtout un signal fort pour l'engagement du Burundi en termes de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Pour traduire l'entrée du Burundi dans la phase 1 de son processus REDD+, le pays s'est engagé dans l'élaboration de son R-PP. Pour ce faire, la FAO en collaboration avec le MEEATU voudrait recruter un consultant spécialiste de l'un des domaines suivants : sciences de la communication, développement de système d'information, marketing social ou autres disciplines apparentées, pour élaborer les composantes 1B et 1C de son R-PP.

2. Objectifs

- Elaboration des composantes 1B et 1C du R-PP ;

- Participation aux consultations / concertations dans les régions, afin de collecter les avis des parties prenantes au niveau local mais aussi afin de partager les informations sur les concepts autour de la REDD+ et du changement climatique.

Les éléments à intégrer dans les composantes 1B et 1C du R-PP doivent être conformes aux directives développés dans le canevas officiel conjoint entre le FCPF et l'UN-REDD (version 6).

3. Cadre :

La sous-composante 1B porte sur les activités de sensibilisation, de partage d'information et de dialogue avec les groupes représentant les parties prenantes, qui ouvrent la voie aux futures consultations générales. Cette sous-composante a essentiellement pour objet de faire le point des activités engagées jusqu'à la présentation du R-PP.

La sous-composante 1C vise plus loin dans le temps et offre un cadre pour l'association des parties prenantes, pendant la phase initiale de préparation à la formulation des dispositions institutionnelles, des politiques et programmes REDD+ destinés à s'attaquer aux causes du déboisement et de la dégradation des forêts, et des autres activités engagées dans le cadre de la REDD+.

4. Produits attendus

Les composantes 1B et 1C du R-PP sont élaborées (ainsi que les annexes relatives à ces composantes)

Le consultant devra également préparer les informations utiles sur la REDD+ et le processus qui devront être communiquées d'avance aux parties concernées afin de leur donner le temps nécessaire pour assimiler l'information et se préparer à contribuer utilement aux discussions durant les consultations régionales.

Les composantes 1B et 1C devront intégrer les éléments suivants :

- Identification des intervenants qui devront être ciblés par la campagne de sensibilisation dans chaque région et des outils et méthodes pouvant être utilisés pour privilégier une participation de bas en haut, une collecte rigoureuse des données et une présentation honnête de l'information ;
- Description détaillée des réunions et ateliers organisés : compte rendus incluant les dates et lieux, liste des participants, sujets abordés, comment ont été prises en compte les observations des parties prenantes ;
- Un calendrier de consultation et une stratégie de communication et de sensibilisation en vue de la diffusion de ces informations et du résultat des consultations visant à susciter et à entretenir l'intérêt des populations ;

- Un plan de consultation et de participation des parties prenantes au processus d'élaboration des activités REDD+, précisant comment les consultations seront élargies pendant la phase de mise en œuvre du R-PP : (i) Objectifs et résultats attendus des consultations, (ii) Méthodes et outils utilisés, (iii) Thèmes qui feront l'objet des consultations, (iv) Groupes cibles des consultations, (v) Modalités de plainte et résolution des conflits, (vi) Modalités de mise en œuvre des consultations, (vii) Modalités de diffusion des résultats et prise en compte dans le processus de prise de décision, (viii) Plan d'action, avec chronogramme et budget (évaluation des besoins financiers pour la mise en œuvre des activités identifiées)

5. Méthodologie

Pour élaborer les composantes 1B et 1C du R-PP, le consultant aura à :

- collecter les informations déjà disponible au niveau national sur le changement climatique et la REDD+ et qui pourraient être valorisées dans le R-PP ;
- si nécessaire, le consultant devra se rendre dans les régions pour identifier les activités menées au niveau local ;
- Préparer les présentations à réaliser lors des consultations régionales et les adapter à un discours localement compréhensible ;
- Participer aux consultations régionales afin de compléter le contenu des composantes 1B et 1C ;
- Intégrer les éléments issus de la concertation dans le document ;
- Elaborer les composantes suite aux concertations régionales et nationales ;
- Elaborer les composantes 1C avec les consultants en charge de l'élaboration des autres composantes de R-PP afin de capitaliser sur les consultations / concertations / participations à réaliser lors de l'élaboration de la future stratégie ;
- Intégrer les éléments issus de la consultation nationale et les commentaires des experts indépendants, jusqu'à l'édition de la version finale du R-PP.

Le consultant devra travailler en étroite collaboration avec le consultant chargé du montage, de la duplication et de la diffusion des outils de communication sur le REDD+.

6. Chronogramme

Livrables	Délais
Version préliminaire des composantes 1B et 1C	20 jours à partir de la signature du contrat
Préparation des présentations powerpoint des	5 jours avant les

informations dans les composantes 1B et 1C pour les ateliers de concertation régionale	consultations régionales
Organisation des séances de consultations	10 jours
Version préliminaire des composantes intégrant les résultats des consultations régionales / pour l'atelier national d'évaluation du contenu du draft 0	15 octobre 2013
Version améliorée intégrant les commentaires de l'atelier nationale et ceux des experts indépendants	10 jours avant l'atelier national de validation du RPP
Version finale (après intégration des éléments de l'atelier national de validation)	5 jours après l'atelier national de validation du RPP

7. Expérience et qualification

- Avoir un niveau minimum BAC +4 et une expérience pertinente d'au moins 5 ans en : sciences de la communication, développement de système d'information, marketing social ou d'autres disciplines apparentées ;
- Parler et écrire parfaitement le français, la connaissance de l'anglais et du Kirundi est un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique.

8. Critères de sélection

- Spécialiste des stratégies de consultation, de communication et de sensibilisation à l'endroit de la SC et des Communautés locales ;
- Spécialiste des outils d'Information, d'Education et de Communication ;
- Maîtrise des principes et des pratiques de la REDD+ dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ;
- Connaissances sur les principes de l'ONU-REDD en matière d'IEC.

9. Date de démarrage et durée de prestation.

- Les prestations du consultant débuteront dès signature du contrat.
- La prestation est fixée à 50 hj (incluant terrain et rapports) étalés entre la signature du contrat et la soumission finale par le Burundi du document R-PP.

10. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une notice personnelle dûment remplie (à retirer le formulaire à la représentation de la FAO) ;

11. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers sous-pli fermé portant la mention « candidature au poste de Consultant en..... » seront adressés à M. Le Représentant de la FAO au Burundi et déposés à la réception de la représentation de la FAO, sise à l'avenue de la Plage en face de l'hôtel Ubuntu Résidence au plus tard **le 16/Août/ 2013 à 16 H.**

N.B. Les dossiers électroniques sont adressés au courriel FAO-BI@fao.org en respectant le délai susmentionné. .